

- Dossier n° : Remis le :/...../.....
- Instruit par : Année Universitaire :/.....

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR :

☐ M ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : Prénom :

N° CIN / Passeport : Délivrée le : A :

Date et lieu de Naissance : à

Situation familiale ☐ Célibataire ☐ Marié ☐ Autres :

Ville : Pays : N° Tél fixe :

GSM : E Mail : Classe :

INFORMATIONS SUR LE GARANT :

Nom : Prénom :

Situation familial : ☐ Célibataire ☐ Marié ☐ Autres :

Lien Familial avec le Demandeur :

Adresse Actuelle :
..... Code Postal :

Ville : Pays :

N° Téléphone Fixe : GSM :

Profession : Tél Bureau : E-Mail :

Revenus mensuels Nets (en dirhams) :

CHAMBRE SOUHAITEE :

Type de chambre souhaitée :

☐ Chambre individuelle

☐ Chambre double

Si chambre double :

Nom du Binôme souhaité :

CIN du binôme souhaité :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION (A NE PAS REMPLIR PAR LE DEMANDEUR)

COMMISSION :

☐ Dossier Accepté

☐ Dossier Rejeté

Commentaires :

.....
.....
.....
.....

CHAMBRE ATTRIBUEE :

Type de chambre :

☐ Chambre individuelle

☐ Chambre double

☐ Site

☐ Hassan 2

N° de chambre : Etage :

REDEVANCE :

Loyer mensuel hors charges:

Frais de syndic :

Autres Charges :

Total :

Caution obligatoire :

Eau / Électricité:

Ménage :

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- 1) Une demande de logement dûment signée par le Résident concerné ;
- 2) Un engagement du Résident signé et légalisé.
- 3) Un engagement du garant signé et légalisé ;
- 4) Une copie du présent règlement intérieur signé et légalisé par le Résident concerné.
- 5) Une photocopie de la carte d'identité nationale ou copie des trois premières pages du passeport pour les étudiants de nationalité étrangère ;
- 6) Une carte de séjour pour les étudiants de nationalité étrangère ou le récépissé de dépôt de la demande du titre du séjour ; (à joindre au dossier ultérieurement)
- 7) Un certificat médical attestant que le Résident ne présente aucune maladie contagieuse;
- 8) Une attestation d'invalidité pour les personnes à mobilité réduite ;
- 9) Un document justificatif du revenu du garant (pour les non boursiers).